

N° 39 / 2013

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune - Bois	DM 2013
---------------------	--	---------

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	27
VOTES : Contre	0
Pour	27
Date de convocation :	23/05/2013

L'an deux mille treize, le six juin, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPERT, Maire.

Présents : Tous les membres en exercice. PETIT Betty a donné procuration à KNEPERT Pierre, CLAUDON Pierre a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, JACQUOT Laurent a donné procuration à BELZ Christian, PERRON Danièle a donné procuration à PARRAIN Carole, AUDOUZE Yann a donné procuration à MAKSOUD Mourad.

Objet : Versement excédent budget principal - installation agrés parcours vitae



Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 023-833 : Virement section investissement	5 000.00 E			
<b>TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>5 000.00 E</b>			
D 6522-833 : Reversement excédent bud. ann.		5 000.00 E		
<b>TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante</b>		<b>5 000.00 E</b>		
<b>Total</b>	<b>5 000.00 E</b>	<b>5 000.00 E</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2315-118-833 : BOIS	5 000.00 E			
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>5 000.00 E</b>			
R 021-833 : Virement de la section de fonct			5 000.00 E	
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.</b>			<b>5 000.00 E</b>	
<b>Total</b>	<b>5 000.00 E</b>		<b>5 000.00 E</b>	
<b>Total Général</b>		<b>-5 000.00 E</b>		<b>-5 000.00 E</b>

Certifié exécutoire par Monsieur Pierre KNEPERT, Maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 06/06/2013 et de la publication le 06/06/2013.

A BAVANS, le 06/06/2013.



ont signé les membres présents  
pour extrait conforme  
Le Maire

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**  
Transmise à la Préfecture le 06/06/2013  
Publiée le 06/06/2013.....  
**DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire